



SwissLife  
Asset Managers

# Rapport d'investissement responsable 2023



## Avant-propos



*Chères lectrices, chers lecteurs,*

La dépendance mondiale à l'égard des énergies fossiles et la transition vers une économie neutre en carbone sont des sujets d'actualité pressants, compte tenu de l'échec répété à atteindre l'objectif de 1,5 degré pour 2023 et à réduire les émissions globales de CO<sub>2</sub>. La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Dubaï (COP 28) a réussi à franchir une étape importante: l'accord mondial sur l'élimination progressive des énergies fossiles et l'accélération correspondante de l'expansion de la production d'énergie neutre en carbone. Même si bien des questions restent sans réponse et qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une économie à faible intensité carbone, il s'agit là d'un pas dans la bonne direction.

Swiss Life Asset Managers reste déterminée à concrétiser des opportunités d'investissement adaptées pour sa clientèle tout en contribuant à une économie durable. Au cours de l'année écoulée, nous avons redoublé d'efforts pour intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à nos pratiques d'investissement. Dans notre Rapport d'investissement responsable 2023, nous détaillons nos initiatives ESG dans nos principaux secteurs d'activité (immobilier, infrastructure equity et valeurs mobilières) pour accompagner la transition vers un environnement décarboné.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons notamment renforcé notre gouvernance ESG en mettant en place l'ESG Board en tant qu'organe décisionnaire, assuré la gestion systématique de la réglementation ESG croissante, mis en évidence l'engagement de la direction et du conseil d'administration et intégré d'autres facteurs ESG dans notre cadre de risque et nos processus d'investissement. En outre, nous avons développé Climatch, notre «centre d'excellence» interne, afin de promouvoir la décarbonation des investissements immobiliers avec des solutions énergétiques durables intégrées.

Malgré les progrès réalisés, nous sommes conscients que la transformation vers un avenir durable, qu'il soit environnemental ou social, est une tâche mondiale qui ne peut être résolue qu'en unissant nos forces au niveau international.

Notre dernier rapport offre une nouvelle fois un aperçu direct des processus et activités par lesquels nous accompagnons la transition vers un avenir durable. Nous vous souhaitons une agréable lecture !

*Stefan Mächler*  
Group Chief Investment Officer Swiss Life

## Glossaire

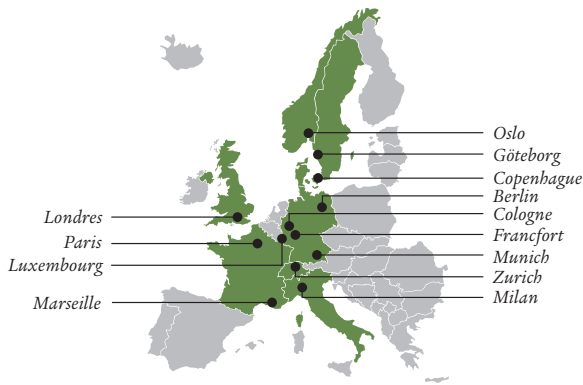
<b>AMAS</b>	Asset Management Association Switzerland
<b>CA100+</b>	Climate Action 100+
<b>CDP</b>	Carbon Disclosure Project
<b>CIO</b>	Chief Investment Officer
<b>COP</b>	Conférence des Parties
<b>CRO</b>	Chief Risk Officer
<b>CRREM</b>	Carbon Risk Real Estate Monitor
<b>DNSh</b>	Do No Significant Harm (ne cause aucun préjudice important)
<b>ESG</b>	Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance
<b>ETP</b>	Equivalents temps plein
<b>FNG</b>	Forum Nachhaltige Geldanlagen
<b>FIR</b>	Forum de l'Investissement Responsable
<b>GRESB</b>	Global Real Estate Sustainability Benchmark (organisme privé à but lucratif de labellisation environnementale)
<b>IA</b>	Intelligence artificielle
<b>ICGN</b>	International Corporate Governance Network
<b>ICMA</b>	International Corporate Market Association
<b>ICP</b>	Indicateurs clés de performance
<b>IIGCC</b>	Institutional Investors Group on Climate Change
<b>ISS</b>	Institutional Shareholder Services
<b>LTI</b>	Lost time due to injury (heures perdues en raison de blessures)
<b>MiFID</b>	Markets in Financial Instruments Directive (Directive sur les marchés d'instruments financiers)
<b>NZAMi</b>	Net Zero Asset Managers initiative (initiative Net Zero Asset Managers)
<b>ODD</b>	Objectif(s) de développement durable
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAI</b>	Principales incidences négatives (Principal Adverse Impacts)
<b>PAM</b>	Proprietary Insurance Asset Management
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PRI</b>	Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies
<b>REDD</b>	Real Estate Decarbonisation Dashboard
<b>RH</b>	Ressources humaines
<b>RU</b>	Royaume-Uni
<b>SA</b>	Société anonyme (public limited company)
<b>SBT</b>	Science-based target (objectif scientifique)
<b>SFDR</b>	Sustainable Finance Disclosure Regulation (règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)
<b>SSA</b>	Sovereign, supranational and agency (entités souveraines, entités supranationales et agences)
<b>SSF</b>	Swiss Sustainable Finance
<b>TCFD</b>	Task Force on Climate-related Financial Disclosures (Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat)
<b>UBA</b>	Agence pour l'environnement autrichienne
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNEP FI PSI</b>	Principes pour une assurance durable de l'UNEP FI
<b>UNGC</b>	United Nations Global Compact (Pacte mondial des Nations Unies)
<b>VE</b>	Véhicules électriques

# Sommaire

03	Avant-propos
04	Glossaire
06	Swiss Life Asset Managers 2023 en bref
07	Réalisations en matière d'investissement responsable
08	Faits marquants de l'action de Swiss Life Asset Managers en matière d'ESG en 2023
10	Gouvernance ESG
12	Initiatives de formation en lien avec l'ESG
14	Décarbonation du portefeuille immobilier : Climatch
18	Durabilité en Infrastructure Equity
24	Investissements durables pour les portefeuilles de valeurs mobilières
28	Engagement ESG chez Swiss Life Asset Managers: bilan d'étape
30	Conclusion

# Swiss Life Asset Managers 2023 en bref

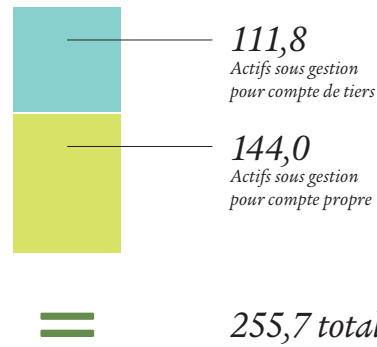
## Notre implantation en Europe Nos principaux sites



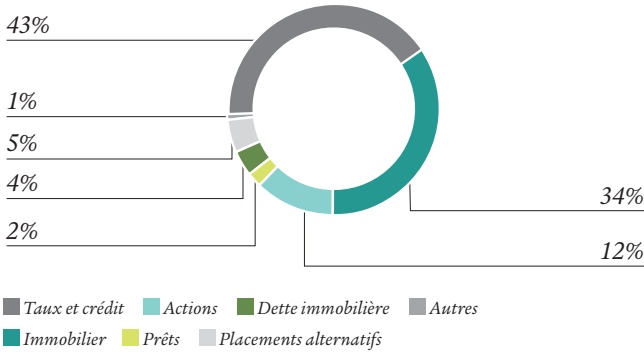
26 sites en Europe

## Actifs sous gestion

(en mds CHF)



## Actifs sous gestion\*: répartition



\*Total des actifs sous gestion issus des mandats d'assurance et clients tiers

## Collecte nette pour compte de tiers

(01.01.2023 – 31.12.2023)



## Ce qui nous rend uniques

Dans le top 3 des gérants d'actifs institutionnels en Suisse\*  
Un gestionnaire immobilier leader en Europe\*\*

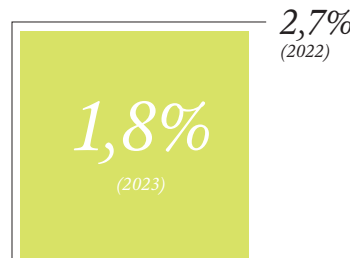
L'un des plus grands gérants d'actifs en Suisse dans le domaine des obligations d'entreprise  
Solide expertise en placement ALM pour les caisses de retraite et les compagnies d'assurance

Philosophie d'investissement basée sur la gestion des risques depuis plus de 165 ans  
Combinaison d'une gestion quantitative et qualitative des risques et des actifs

\*Sondage IPE 2023 Top 500 des gérants d'actifs (actifs sous gestion au 31.12.2022)  
\*\*Enquête 2023 de l'INREV sur les gestionnaires de fonds (sur la base des actifs sous gestion au 31.12.2022)

## Rendements nets des capitaux

(mandats d'assurances)



## Collaborateurs



Sauf mention contraire, tous les chiffres sont au 31 décembre 2023

Les montants se basent sur des chiffres non arrondis, ce qui peut donner lieu à des différences d'arrondissement en cas d'addition.

Suivez-nous sur LinkedIn, X et XING.

[www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com)

# Réalisations en matière d'investissement responsable

## OBLIGATION FIDUCIAIRE (responsabilité économique, gouvernance d'entreprise)

<b>77%</b> Score obtenu pour la stratégie et politique de gouvernance selon les PRI <sup>1</sup>	<b>46</b> ETP dédiés à l'ESG	<b>97</b> ambassadeurs dans l'entreprise contribuant à hauteur de 15% au moins aux projets ESG
---	---------------------------------	---

## RESPONSABILITÉ INTERGÉNÉRATIONELLE

(satisfaire les besoins actuels en préservant les ressources et l'environnement pour les générations futures)

<i>Immobilier</i>	<i>Infrastructures</i>	<i>Valeurs mobilières</i>
69% des AsG immobiliers soumis au GRESB <sup>2</sup> et classés Green Star	34% des AsG en infrastructures soumis au GRESB <sup>2</sup>	0 CHF investi dans des entreprises tirant plus de 10% de leurs revenus du charbon thermique
Score PRI de 78% <sup>1</sup>	3555 GWh <sup>3</sup> d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables	Intensité carbone <sup>5</sup> pour compte propre de Swiss Life (PAM): Obligations d'Etat 164 t CO <sub>2</sub> e/mio. USD de PIB <sup>6</sup> nominal Obligations d'entreprises 90 t CO <sub>2</sub> e/mio. USD de ventes Actions 96 t CO <sub>2</sub> e/mio. USD de ventes
Intensité carbone pour le compte propre de Swiss Life (PAM) en 2022: 17 kg de CO <sub>2</sub> e/m <sup>2</sup> (réduction de 20% prévue entre 2019 et 2030) <sup>4</sup>	Score PRI de 72% <sup>1</sup>	Près de 2,5 mds CHF investis dans des obligations vertes <sup>7</sup> (au-delà de 100% de l'objectif de 2 mds CHF d'ici 2023)
		Scores PRI <sup>1</sup> : 53% pour les obligations SSA <sup>8</sup> 53% pour les obligations d'entreprises 76% pour les actions en stratégie de gestion quantitative

## ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

(dialogue avec les parties prenantes et les organisations)

<b>243</b> engagements ESG parmi les actifs d'infrastructure equity <sup>9</sup>	<b>294</b> Nombre total de participations à des assemblées générales	<b>13%</b> Nous n'avons pas suivi la proposition de la direction pour 13% de toutes les résolutions	<b>18</b> Membre de 18 associations de développement durable <sup>10</sup>
---	---	--	---

1 Les thèmes évalués par les PRI figurent dans l'ensemble des rapports d'évaluation et de transparence (voir [swisslife-am.com/pri-assessment](https://www.swisslife-am.com/pri-assessment)).

Les scores PRI reposent sur les chiffres de 2022.

La politique d'investissement et de gestion accréditée par les PRI figurant dans le Rapport d'investissement responsable 2022 est remplacée par le nouvel indicateur « Stratégie et politique de gouvernance ». Le nouvel indicateur combine la « Politique d'investissement et de gestion » et l'indicateur « Actions cotées ». Les changements d'indicateurs sont expliqués par les PRI, voir lien.

2 Global Real Estate Sustainability Benchmark (les nouveaux investissements ne participent pas au GRESB).

3 Données de l'exercice 2022. Il convient de noter que la différence dans la production d'électricité renouvelable s'explique par un changement de méthodologie. Les énergies renouvelables achetées sur le marché et la production totale des participations de certaines sociétés du portefeuille ont été partiellement incluses dans le chiffre de l'année dernière.

4 Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille immobilier PAM directement détenu par Swiss Life pour 2022 repose sur des valeurs de consommation de 56% de la surface de plancher. La part restante a été estimée à 44% en 2022.

5 Intensité des scopes 1 + 2.

6 Produit intérieur brut.

7 Obligations vertes, sociales et durables.

8 Sovereign, supranational and agency (entités souveraines, entités supranationales et agences).

9 Parmi les exemples d'engagements ESG figurent les interactions avec les sociétés en portefeuille sur divers thèmes liés à l'ESG en participant à des réunions du conseil d'administration, de divers comités et à des appels de la direction. La participation à l'actualisation des politiques d'entreprise, à la nomination de nouveaux membres de la direction et aux discussions sur les étapes suivantes concernant l'amélioration des processus ESG est également prise en compte. Nous considérons également comme une forme d'engagement nos interactions avec les sociétés en portefeuille et les autres actionnaires concernant les ICP ESG, les évaluations ESG et la participation au GRESB, ainsi que la mise en œuvre ultérieure de mesures d'amélioration.

10 CDP, Climate Action 100+, Finance for Biodiversity Pledge, FIR, FNG, GRESB Infrastructure, GRESB Real Estate, Grønn Byggalliance, ICGN, IIGCC, NZAMI, PRI, PSI, SSF, Fondation Suisse pour le Climat, Pacte mondial des Nations Unies, TCFD, UK Stewardship Code.

## *Faits marquants de l'action de Swiss Life Asset Managers en matière d'ESG en 2023*

*L'intégration du développement durable dans une organisation est un processus de transformation qui s'étend sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise, de la stratégie d'entreprise aux décisions d'investissement et aux rapports externes. Le chemin est semé d'embûches, non seulement en raison du changement lui-même, mais aussi parce que la dynamique de la réglementation et des ajustements du marché, ainsi que la disponibilité des données sur les performances en matière de développement durable, recèle encore de nombreuses incertitudes. Swiss Life Asset Managers ne se contente pas de tenir compte des critères ESG parallèlement aux indicateurs financiers afin d'obtenir des résultats plus durables. Nous nous appuyons sur eux pour identifier des opportunités innovantes pour notre clientèle. Par conséquent, l'ESG fait partie intégrante de notre activité et de notre stratégie.*

Nous sommes convaincus qu'en évaluant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) d'une part ainsi que les indicateurs financiers et les facteurs de risque d'autre part, nous obtiendrons un résultat plus durable à long terme et améliorerons ainsi la qualité de nos portefeuilles d'investissements. Prendre en compte les facteurs ESG et identifier les opportunités d'investissement innovantes relève de notre obligation fiduciaire envers notre clientèle. Nous pensons que le développement durable va fondamentalement remettre en question et changer le monde des affaires. Les ressources naturelles étant limitées, trouver de nouvelles façons de mieux les utiliser sans compromettre la prospérité économique est une tâche d'ampleur mondiale. Il en résultera de nouveaux secteurs d'activité et de services, ce qui incitera à adapter les modèles d'entreprise existants à ces exigences futures afin de rester compétitifs.

Le secteur de l'immobilier et de la construction est l'un des plus gourmands en ressources et continue donc d'être au cœur des ambitions mondiales en matière de développement durable. Etant l'un des plus grands propriétaires immobiliers privés de Suisse et l'un des plus grands gérants d'actifs immobiliers institutionnels d'Europe, nous assumons donc activement notre responsabilité en termes d'apport de solutions pour constituer des portefeuilles immobiliers durables.

L'un de nos principaux objectifs ESG est de réduire l'intensité carbone de notre parc immobilier détenu en propre de 20% d'ici 2030 par rapport à 2019. Pour y parvenir, Swiss Life prévoit d'investir environ 2 milliards de francs dans son portefeuille immobilier sur cette période. Toutefois, fixer un objectif de décarbonation et fournir les moyens financiers nécessaires pour l'atteindre est une chose. Atteindre cet objectif de façon professionnelle et rentable, dans les délais fixés et avec la qualité souhaitée est une tout autre affaire. C'est pourquoi, en 2021, Swiss Life Asset Managers a lancé Climatch, son centre d'excellence en matière de décarbonation, afin d'agir de manière systématique et professionnelle sur l'ensemble de son portefeuille immobilier. Climatch regroupe, standardise et professionnalise l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique avec une équipe dé-



diée de plus de 40 spécialistes en chauffage/refroidissement, photovoltaïque, mobilité électrique et gestion de données ESG en Suisse et en Allemagne.

En 2023, Swiss Life Asset Managers a poursuivi sa participation au GRESB Sustainability Benchmark, avec 33 fonds immobiliers et véhicules de placement. La note globale s'est encore améliorée : une fois de plus, les 33 produits ont reçu le statut Green Star<sup>11</sup>. En moyenne, les solutions d'investissement ont obtenu une note de 81 points (sur un maximum de 100, +7% par rapport à 2022). Trois fonds se sont classés premiers dans leur groupe de pairs et deux autres ont obtenu le classement 5 étoiles<sup>12</sup>, une reconnaissance externe évidente de nos normes de gestion ESG.

En 2023, Swiss Life Asset Managers a ajouté cinq fonds participants. Au total, les fonds participants représentent 60,8 milliards de francs d'actifs sous gestion, soit environ 69% du total des actifs sous gestion investis dans l'immobilier.

Deux fonds infrastructure equity ont participé au GRESB pour la troisième année consécutive. Ils ont obtenu respectivement 86 et 93 points, ce qui témoigne de leur performance impressionnante en matière de durabilité.

Dans la classe d'actifs des valeurs mobilières (ou titres), nous avons non seulement respecté nos règles d'investissement, notamment en nous abstenant systématiquement d'investir dans des entreprises tirant plus de 10% de leurs revenus du charbon thermique, mais avons aussi défini des processus et une gouvernance qui renforcent l'intégration des critères ESG dans notre ADN d'entreprise. De plus, nous nous sommes concentrés sur la définition des investissements durables au cours de l'exercice 2023 (voir le chapitre « Investissements durables pour les portefeuilles de valeurs mobilières »).

En ce qui concerne les activités d'engagement, nous avons voté lors de 294 assemblées générales en 2023 ; et nous n'avons pas suivi la proposition de la direction pour 13% des points de l'ordre du jour soumis à un vote.

En termes d'infrastructure equity, nous avons eu 243 interactions en lien avec l'ESG avec les entités en portefeuille (p. ex. réunions du conseil d'administration, réunions de comités et participation à des appels de la direction, participation à l'actualisation des politiques d'entreprise, nomination de nouveaux dirigeants, discussions sur les étapes suivantes concernant l'amélioration des processus ESG, ainsi que des interactions à propos de la collecte d'indicateurs clés en matière d'ESG, d'analyse ESG et de participation au GRESB).

Nous renforçons en permanence nos relations avec nos sociétés en portefeuille grâce à un dialogue régulier, tout en élargissant notre réseau de partenariats avec des associations de développement durable. Au cours de l'exercice sous revue, Swiss Life Asset Managers en France est devenue signataire du Finance for Biodiversity Pledge, qui constitue un engagement collectif du secteur financier en faveur de la protection et de la restauration de la biodiversité à travers ses activités de financement et ses investissements.

Enfin, Swiss Life Asset Managers a également publié en 2023 une étude sur l'impact des risques naturels sur les loyers en collaboration avec l'Université de Cambridge et Wüest Partner AG.<sup>13</sup>

11 La Green Star du GRESB n'est décernée qu'aux participants à une évaluation immobilière dont le score est supérieur à 50% des points attribués à chaque composante concernée.

12 Classement GRESB, qui situe une entité par rapport à ses concurrents et pairs. La note est calculée en fonction de la performance globale de toutes les entités déclarantes : le rang « GRESB 5 étoiles » est le plus élevé. Il est décerné chaque année aux 20% des participants les plus performants.

13 Recherche thématique ESG Swiss Life Asset Managers : Rent capitalisation patterns of extreme weather hazards – Evidence from Switzerland (modèles de capitalisation des loyers en cas d'aléas climatiques extrêmes – faits observés en Suisse, uniquement en anglais sur [swisslife-am.com](https://www.swisslife-am.com)).

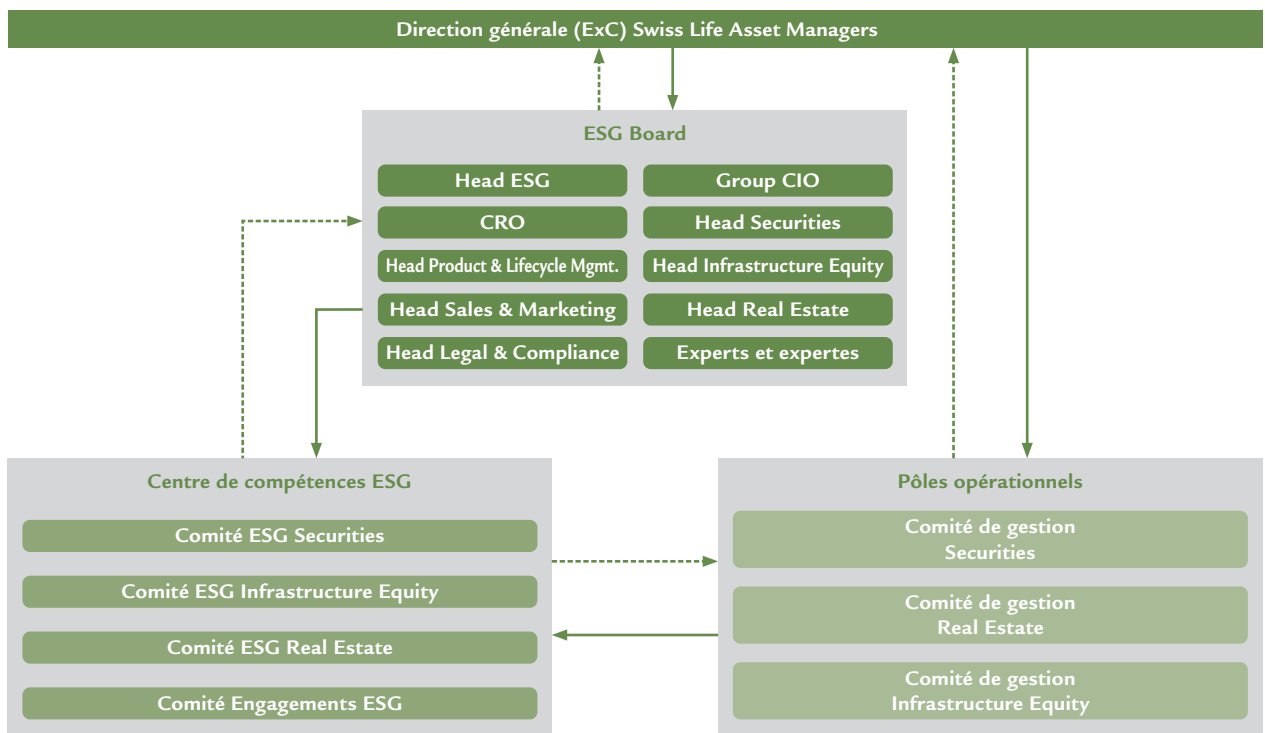
## Gouvernance ESG

*Au cours de l'exercice sous revue, l'intégration de l'ESG au sein de l'organisation a été nettement renforcée par la transformation de l'ESG Board en sous-comité de la direction générale de Swiss Life Asset Managers. La réglementation ESG constitue actuellement un levier important des processus de transformation au sein de l'entreprise. Une équipe spéciale a été mise en place pour accélérer les processus déclenchés par la réglementation ESG et garantir la cohérence entre l'ensemble des fonctions et activités de l'entreprise.*

Le développement durable est un domaine éminemment pluridisciplinaire. Par conséquent, les nouvelles exigences ne peuvent être appliquées que si elles sont introduites de manière cohérente dans l'ensemble des domaines et fonctions. Une gouvernance ESG stable représente une condition préalable majeure pour poursuivre notre transformation en une entreprise durable et pérenne. En 2023, nous avons donc décidé de renforcer l'intégration de l'ESG au sein de notre organisation en transformant l'ESG Board, qui était auparavant un organe consultatif, en un organe décisionnel. Pour cela, l'ESG Board adapté a été intégré en tant que sous-comité à la direction générale de Swiss Life Asset Managers. Il est présidé par le Head ESG. Outre le Group Chief Investment Officer (CIO), il comprend les responsables des trois pôles opérationnels Securities, Real Estate et Infrastructure Equity, le responsable Legal & Compliance, le responsable Product & Lifecycle Management, le responsable Sales & Marketing et le Chief Risk Officer (CRO). Ce comité, à l'échelle de l'entreprise, est chargé de définir la vision, la mission et la stratégie ESG, ainsi que de fixer et de contrôler des objectifs clairs et le budget ESG correspondant.

En outre, nous en avons profité pour institutionnaliser davantage nos sous-comités ESG pour les différentes classes d'actifs. Tous les comités ESG des classes d'actifs forment le centre de compétences ESG de Swiss Life Asset Managers.

La réglementation ESG est très dynamique : beaucoup d'aspects sont nouveaux, les données disponibles sont limitées et il n'y a pas de plan directeur sur lequel s'appuyer. Pour cette raison, il nous importait de prévoir suffisamment de temps pour une discussion commune afin d'établir une conception conjointe et pouvoir prendre les décisions qui s'imposent sur une base solide. Les comités des différentes classes d'actifs ont pour mission notamment de décomposer la stratégie ESG globale de l'entreprise en sous-objectifs pour chaque classe d'actifs. Ils doivent définir des feuilles de route, des étapes à atteindre et des stratégies de mise en œuvre, veiller au suivi des objectifs, discuter des violations, des lignes directrices et politiques d'investissement et prendre des décisions à leur sujet. Les propositions qu'ils élaborent sont ensuite soumises aux comités de gestion des classes d'actifs pour décision finale ou recommandation de mise en œuvre. Selon la classe d'actifs, les membres des comités ESG des classes d'actifs et des comités de gestion de celles-ci peuvent être en grande partie les mêmes. Dans ces cas, le comité ESG d'une classe d'actifs donnée peut donc être considéré comme un sous-comité du comité de gestion en question. Nous disposons ainsi de suffisamment de temps pour discuter en profondeur de questions qui ne seraient pas traitées de façon adéquate lors d'une réunion de gestion ordinaire. Par ailleurs, ces réunions de comités nous aident à développer l'expertise ESG au niveau de la direction. Le graphique ci-dessous donne de plus amples renseignements sur l'interaction entre les différents comités.



← Mandats  
 -----> présente/suggère/rapporte/informe

Source: Swiss Life Asset Managers

Nous avons mis en place l'équipe ESG Positioning and Change Management, compte tenu de l'évolution de la réglementation sur la transparence ESG et de l'évolution rapide dans ce domaine. Notre entreprise a mis en œuvre les premières exigences de transparence du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), dans le cadre d'un projet. Compte tenu des exigences et de la complexité croissantes, associées aux enseignements tirés du projet SFDR, nous avons décidé de mettre en place une fonction dédiée au sein de notre structure pour regrouper tous ces thèmes de réglementation et de publication d'informations. Cette nouvelle équipe se charge notamment d'interpréter les nouvelles réglementations ESG pour Swiss Life Asset Managers. De plus, elle veille à ce que des processus adéquats de mise en œuvre soient élaborés au sein de l'organisation en collaboration avec les parties prenantes concernées. Ils sont ensuite codifiés dans les instructions et cadres nécessaires. L'équipe veille ensuite à ce que des rapports cohérents soient établis au niveau des produits et de l'entreprise.

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons également élargi notre expertise ESG en recrutant un spécialiste ESG dédié à l'infrastructure equity et à la dette infrastructure à un niveau global. Ce nouveau poste a pour responsabilité d'assurer une intégration cohérente de l'infrastructure equity et de la dette infrastructure dans la gouvernance ESG de Swiss Life Asset Managers et dans la stratégie d'entreprise ESG globale.

## *Initiatives de formation en lien avec l'ESG*

*En vue de favoriser la diffusion d'une culture commune de l'ESG au sein de notre entreprise, Swiss Life Asset Managers a poursuivi son investissement dans des programmes de formation spécifiques en 2023. Notre objectif est également de proposer des formations plus ciblées. Dans ce contexte, une fonction a été créée au sein de la nouvelle équipe ESG Positioning and Change Management, dont l'objectif principal sera de promouvoir des concepts complets de formation ESG.*

Dans un contexte de changement permanent, il est essentiel de faire en sorte que nous puissions partager ce parcours avec nos équipes. En vue d'accompagner les processus de transformation ESG de Swiss Life Asset Managers, il est important que nous sensibilisions nos collaboratrices et collaborateurs aux questions de développement durable et dispensions des formations sur les questions ESG. Dans cet esprit, nous avons décidé en 2023 de mettre en place une nouvelle fonction dédiée aux thématiques incluant la formation ESG. Après tout, les connaissances et les compétences de nos collaborateurs et collaboratrices constituent les bases de l'intégration de l'ESG dans notre organisation.

L'une de ces initiatives de formation ESG est le programme d'ambassadeurs ESG. Depuis sa création en 2020, la communauté des ambassadeurs ESG s'est développée et compte plus de 100 membres, soit environ 15 ETP, à fin 2023. Notre communauté d'ambassadeurs ESG a accueilli 6 nouveaux membres (nets) en 2023. En plus de jouer le rôle de canal exclusif pour les contenus de formation et la communication, le programme d'ambassadeurs ESG a été le fer de lance d'initiatives et a géré des projets dans ce domaine. En outre, la communauté des ambassadeurs ESG a été essentielle dans la promotion du développement et de la diffusion des connaissances ESG en participant activement aux thèmes et projets à venir en la matière. Cela lui a permis de contribuer largement à l'atteinte de nos objectifs de développement durable.

L'événement « ESG Weeks » a généré plus de 980 inscriptions en 2023 et marqué un temps fort des initiatives de Swiss Life Asset Managers en matière de formation. Il englobait des conférences, des tables rondes et des ateliers avec des intervenants internes et externes issus d'institutions universitaires et gouvernementales variées afin d'améliorer les connaissances en matière d'ESG dans l'entreprise. L'événement a débuté par le thème général « Mégatendances liées aux objectifs de développement durable », suivi d'activités consacrées à l'adaptation au changement climatique, à l'évolution des besoins de la société moderne, aux avancées numériques, aux innovations ESG axées sur l'IA et aux changements du paysage réglementaire.

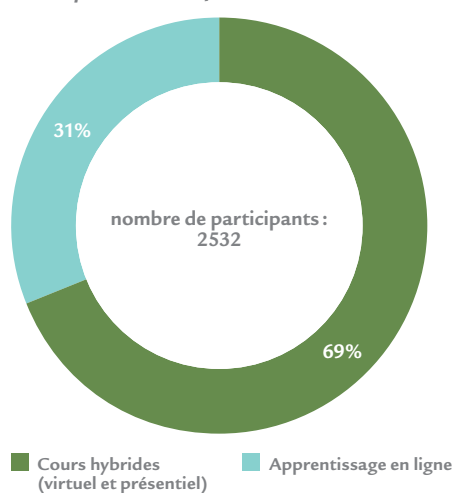
En tant qu'employeur responsable, nous nous engageons à assurer le développement personnel et professionnel de notre équipe. Par conséquent, et en plus des initiatives de formation

citées ci-dessus, notre AM Academy, lancée en janvier 2022, propose diverses opportunités de formation adaptées aux besoins individuels. La dimension ESG fait partie de notre processus d'intégration et devient un objectif clé pour les nouvelles recrues. L'AM Academy a notamment continué d'évoluer en 2023, illustrant ainsi notre engagement en faveur de la formation continue et du développement des compétences des collaborateurs et collaboratrices.

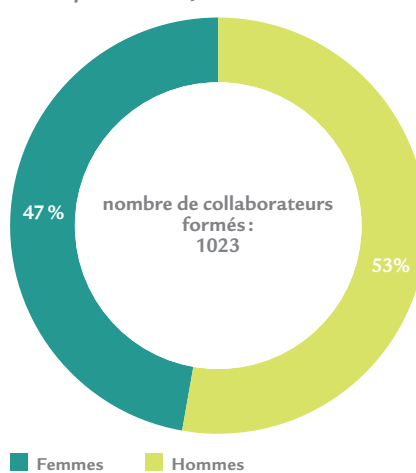
Les statistiques de la formation liée à l'ESG en 2023 sont présentées ci-dessous :

### Formations ESG en 2023

#### Participations à des formations ESG



#### Participants à une formation ESG



Source : Swiss Life Asset Managers

## Décarbonation du portefeuille immobilier: Climatch

*Swiss Life Asset Managers s'engage à réduire l'intensité carbone de son parc immobilier détenu en compte propre de 20% d'ici 2030 par rapport à 2019. Le centre d'excellence Climatch a pour vocation d'accompagner la transformation du secteur de l'immobilier en décarbonant les actifs et les sites au moyen de solutions d'énergie intégrées.*

En vue d'être à la hauteur de nos ambitions de décarbonation, il nous est apparu très tôt que la décarbonation d'un portefeuille détenu en propre de la taille du nôtre devait être menée de manière très systématique, efficiente et rigoureuse si nous voulons atteindre nos objectifs et libérer des synergies au sein de notre entreprise. La transparence au sujet du point de départ, des données, des cibles visées et des coûts constitue la pierre angulaire d'une prestation opérationnelle ciblée. Par conséquent, Swiss Life Asset Managers a commencé à développer un outil interne en 2021 pour établir des rapports sur les émissions de carbone effectives et prévues par rapport à des indices de référence standard du secteur et gérer étroitement le cycle de vie des données ESG et la chaîne d'outils de reporting. Baptisée Real Estate Decarbonisation Dashboard (REDD), cette solution intègre des données de consommation réelle et des budgets travaux prévus dans le but d'estimer la performance carbone attendue des fonds et des actifs que nous gérons pour l'ensemble de la division. Nous améliorons continuellement la solution REDD pour la rendre plus exploitable pour les gestionnaires de portefeuille et d'actifs, et nous affinons la méthodologie sous-jacente pour accroître la précision des prévisions.

### Real Estate Decarbonisation Dashboard



En 2021, Swiss Life Asset Managers a également initié le lancement de Climatch, un centre d'excellence pour la décarbonation de nos actifs immobiliers. Climatch conçoit l'ensemble du parcours clientèle de manière holistique: de l'évaluation du potentiel de chaque bien jusqu'à la planification, l'implantation et l'exploitation, en passant par l'optimisation ultérieure des besoins en énergie, Climatch vise à tout proposer, à partir d'une seule source. Climatch s'appuie sur les données, avec pour objectif de standardiser les processus et de réduire la complexité à tous les niveaux. Pour commencer, l'objectif de Climatch est de décarboner notre portefeuille immobilier en détention propre afin d'atteindre nos objectifs ESG. A l'avenir, nous souhaitons proposer ces services à d'autres acteurs du marché. Climatch regroupe, standardise et professionnalise l'ensemble de la chaîne de valeur d'énergie comme suit:

- produits de données, tels que des solutions de reporting pour la surveillance des émissions de carbone et des outils d'analyse pour la planification de la décarbonation au niveau des actifs et du portefeuille;
- optimisation de la planification des dépenses d'investissement en regroupant les achats d'équipements et de services et en améliorant la qualité de la planification, de l'assemblage et de la mise en service;
- produits et procédés standardisés pour le chauffage et le refroidissement, le photovoltaïque et la mobilité électrique;
- optimisation opérationnelle des systèmes de chauffage fossile et de gestion des bâtiments préexistants ainsi que des futurs systèmes énergétiques connectés.

Climatch compte actuellement une quarantaine d'experts en Suisse et en Allemagne spécialisés dans les données, la décarbonation, les solutions énergétiques et/ou l'ESG.

### **Climatch, solution unique pour la décarbonation de l'immobilier**

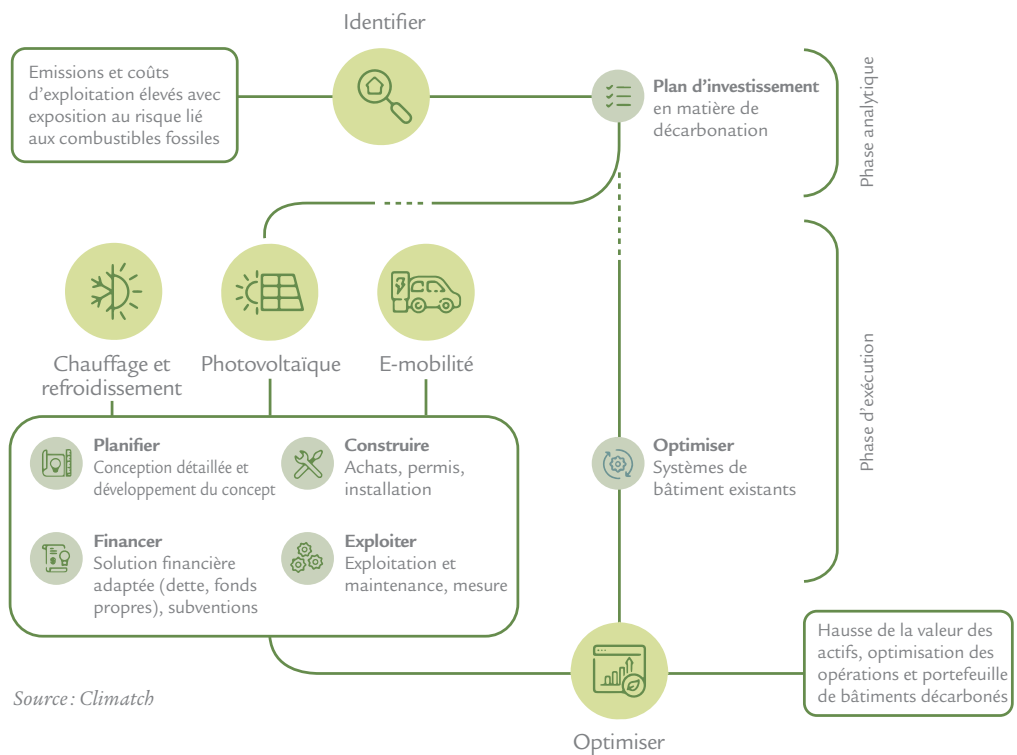
Climatch vise à promouvoir la décarbonation des biens et sites immobiliers grâce à des solutions énergétiques intégrées. Ce faisant, il compense la perte progressive de valeur des biens fortement émissifs. Il propose en outre une solution de pointe pour faciliter la réalisation des objectifs de développement durable des entreprises et des exigences réglementaires en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'immobilier.

L'équipe d'experts Climatch adopte une approche concrète et accompagne les clients dans l'analyse, la planification ou encore la mise en œuvre d'un approvisionnement énergétique à faible émission de CO<sub>2</sub> pour les portefeuilles immobiliers. Avec cette approche de solution unique pour la décarbonation de l'immobilier, Climatch propose une chaîne de valeur continue avec des coûts nettement inférieurs pour ses clients. Toutefois, les processus de mise en œuvre standardisés et le caractère individuel ne s'excluent pas mutuellement. Chaque actif immobilier fait l'objet d'une analyse dédiée fondée sur des données. En collaboration avec les propriétaires immobiliers, Climatch détermine la meilleure solution possible d'un point de vue budgétaire et de décarbonation. Cela signifie que l'ensemble de la gamme de services Climatch peut être utilisé comme un service global comprenant tous ses produits, ou comme des applications pouvant être utilisées individuellement. Climatch apporte une assistance lorsque cela est judicieux et lorsque les propriétaires immobiliers le souhaitent.

La chaîne de valeur Climatch ne s'arrête pas à l'installation des systèmes techniques du bâtiment. Sur demande, Climatch peut également se charger de l'optimisation continue des systèmes afin de réduire durablement les émissions de CO<sub>2</sub>, la consommation d'énergie et donc les coûts d'exploitation sur le long terme.

Il existe aujourd'hui quelques prestataires sur le marché qui couvrent en partie l'offre de Climatch. Parmi cette offre, la planification technique et l'installation de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur, d'équipements de mobilité électrique et de logiciels de surveillance et d'accompagnement des réductions de CO<sub>2</sub>. Toutefois, il n'existe pas d'offre globale comparable sur l'ensemble de la chaîne de valeur qui prenne en compte à la fois les besoins des locataires, des gérants d'actifs et des investisseurs. C'est sur cet aspect que Climatch entend faire la différence. Dans le cadre de Swiss Life Asset Managers, l'expertise de la gestion d'actifs immobiliers traditionnelle enrichit les ambitions de Climatch.

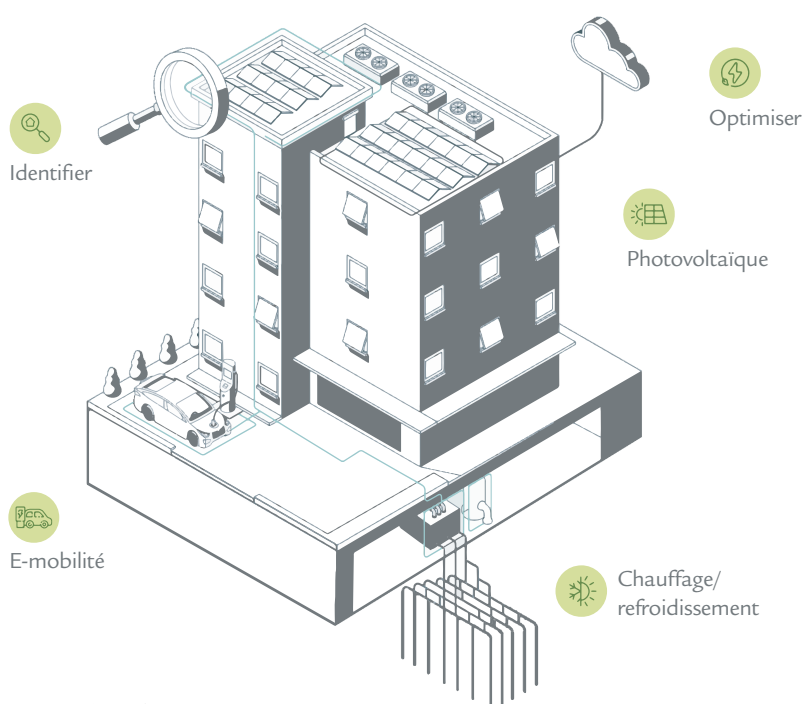
**L'offre de Climatch**





Les propriétaires immobiliers bénéficient ainsi d'une solution technique optimisée pour alimenter leurs bâtiments en énergie neutre pour le climat, et ce à un prix équitable. Les produits de base concernent les solutions de chauffage et de refroidissement sans énergies fossiles, le photovoltaïque et la mobilité électrique. Aujourd'hui encore, il est possible de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des portefeuilles immobiliers de manière rentable grâce à des processus numériques, standardisés et efficaces.

### Mesures d'efficacité énergétique



Source: Climatch

Climatch permettra également à Swiss Life Asset Managers d'accélérer la décarbonation systématique de son portefeuille immobilier, favorisant ainsi efficacement la réduction de l'intensité carbone. Il vise en outre à créer des synergies tant pour Swiss Life Asset Managers que pour ses clients. Parmi ces avantages figure l'amélioration de l'efficacité et de la coordination de la gestion du processus de décarbonation, soutenant *in fine* la performance globale du portefeuille.

L'ancrage de Climatch en tant que centre d'excellence aux liens directs et efficaces avec notre expertise en matière d'immobilier et d'infrastructures permet de mener nos efforts de décarbonation et d'intégrer notre politique ESG de manière rapide et compacte, en une solution. Climatch démontre clairement que les processus alignés sur les critères ESG offrent des opportunités technologiques et commerciales.

## *Durabilité en Infrastructure Equity*

*L'équipe Infrastructure Equity de Swiss Life Asset Managers a la conviction que la réussite de ses investissements repose non seulement sur de solides performances financières, mais aussi sur sa capacité à comprendre la façon dont les risques ESG peuvent influencer le rendement des investissements. Par conséquent, nous veillons à appliquer en permanence les critères ESG à nos placements en infrastructures.*

Convaincue que les risques ESG peuvent *in fine* se muer en risques économiques et compte tenu des horizons à long terme des placements en infrastructures, l'activité de Swiss Life Asset Managers en la matière met fortement l'accent sur les critères ESG. En tenant compte de ces derniers, nous prenons des décisions mieux éclairées tout en améliorant la performance de nos investissements.

En décembre 2023, nous avons créé et pourvu le poste nouvellement créé de spécialiste ESG infrastructures au niveau de la division. Il se concentrera sur les questions ESG globales dans tous les placements en infrastructures, tant en capitaux propres qu'en dette, dans toutes nos régions. Cette étape reflète notre volonté de renforcer encore notre gouvernance et nos compétences ESG, d'harmoniser nos stratégies et outils au sein des équipes et de mieux exploiter nos synergies.

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer encore notre approche ESG dans nos activités Infrastructure Equity, nous avons formalisé notre stratégie ESG pour les investissements en Infrastructure Equity, révisé et mis à jour notre guide et nos outils d'évaluation ESG. Nous continuerons d'examiner chaque année tous les actifs et fonds d'un point de vue ESG afin de nous assurer que notre performance en la matière continue de s'améliorer. Tous les fonds relevant du champ d'application du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) ont publié leurs principales incidences négatives (PAI) dans la mesure des informations disponibles. Certains produits, y compris la plupart des sociétés en portefeuille, ont également été évalués dans le cadre du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB). En outre, nos fonds basés en Suisse sont alignés sur les normes du secteur suisse (autorégulation par l'AMAS).

En outre, un nouvel outil d'évaluation des risques liés au changement climatique a été introduit en 2023. Reposant sur des scénarios, il a été conçu pour évaluer l'exposition au risque physique, qui est désormais mesurée pour tous les nouveaux investissements et les actifs existants. Il nous permet de mieux comprendre les risques liés au changement climatique pour chaque actif et de mettre en place les mesures d'atténuation appropriées. Les risques de transition sont évalués lors du contrôle préalable de la phase d'investissement et lors de l'interaction continue avec les équipes de gestion d'actifs.

Notre modèle de notation ESG détaillé a été introduit en 2020 et nous avons continué de l'affiner. Il est appliqué pendant le processus d'investissement et après l'acquisition de toute nouvelle société intégrée au portefeuille, et s'appuie sur une liste exhaustive d'ICP ESG qualitatifs et quantitatifs, issus de chacun des actifs que nous détenons directement. Les résultats de

notre analyse alimentent un plan d'actions d'amélioration structuré qui est ensuite abordé avec les équipes de direction de nos sociétés en portefeuille. Le score de chaque entreprise est réévalué et mis à jour chaque année afin de garantir une amélioration continue en matière d'ESG. Cet examen régulier nous permet de vérifier si nous sommes sur la bonne voie dans la mise en œuvre des mesures définies au moment de la transaction et d'identifier d'autres aspects ESG susceptibles d'être améliorés grâce à notre engagement actif auprès des sociétés en portefeuille.

Nos efforts ont porté leurs fruits, car tous nos actifs d'infrastructures ont connu une amélioration par rapport à l'année dernière. Les quatre études de cas qui suivent illustrent certaines de ces réalisations.

### **A propos de l'équipe Infrastructure Equity de Swiss Life Asset Managers**

Créée en 2011, l'équipe Infrastructure Equity de Swiss Life Asset Managers gère plus de 10,2 milliards d'euros d'actifs sous gestion pour ses clients et partenaires. Elle se compose de 65 spécialistes en placements, avec une expérience moyenne dans le secteur de 17 ans au niveau senior. L'équipe Infrastructure Equity a réalisé 75 placements en infrastructures, répartis sur 16 fonds, dans le cadre d'investissements directs et en fonds dans les secteurs de l'énergie, des communications, des transports, des services publics réglementés, des infrastructures sociales et des énergies renouvelables.

## 🔗 Etudes de cas

### Valiba (0,5% du total des actifs d'infrastructure equity sous gestion)

Valiba est une entreprise suisse de traitement et de recyclage des déchets qui contribue au développement durable et à l'économie circulaire à travers le traitement et le recyclage des cendres résiduelles des incinérateurs.

En utilisant des machines à fragmentation à haute tension, Valiba décompose différents types de scories dans des dimensions spécifiques et sépare de manière sélective les matériaux en fonction de leurs différentes propriétés chimiques. Cette méthode de criblage et de tri libère les matières premières emprisonnées dans les scories et réduit de moitié la masse à mettre en décharge. Les matériaux non réactifs, tels que le verre, la céramique et les additifs pour l'industrie du ciment, sont ainsi récupérés grâce au traitement, ce qui permet également de réintroduire dans le cycle des métaux de haute qualité et d'autres matériaux recyclables.



Usine Centro Uno à Full-Reuenthal. Source: UBS, Valiba

Le taux de récupération des matières premières contenues dans les scories est inégalé à ce jour et dépasse de loin celui des techniques actuelles. Il permet ainsi d'économiser jusqu'à 200 kg de CO<sub>2</sub> par tonne de cendres. Le recyclage des matériaux permet d'éviter l'extraction de nouvelles ressources naturelles. De plus, le procédé réduit les réactions chimiques pendant le processus de fermentation dans les sites de décharge.

Le traitement des déchets de Valiba a été conçu pour réduire significativement les dégâts sur l'environnement. Les usines de traitement sont installées sur ou à proximité des sites d'incinération des déchets afin d'éviter les émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport. Bien que le processus de fragmentation nécessite des volumes d'eau relativement importants, les eaux usées sont purifiées sur place et l'eau est recyclée et réutilisée. Le processus de recyclage est efficace sur le plan énergétique, puisque le traitement d'une tonne de cendres résiduelles nécessite uniquement environ 6 kilowattheures d'énergie. Malgré la grande efficacité du processus, Valiba a installé des panneaux solaires sur le toit de l'usine pour couvrir la majeure partie de ses besoins en électricité par des énergies renouvelables.

En mars 2023, la première usine de Valiba – Centro Uno, à Full-Reuenthal (Argovie, Suisse) – a été officiellement mise en service et a suscité un vif intérêt de la part des exploitants d'installations d'incinération de déchets. Actuellement, il existe un potentiel d'exploitation de 5 à 7 usines sur le territoire suisse. L'entretien et l'exploitation des usines créent des emplois supplémentaires pour les collectivités locales.

En mars 2023, la première usine de Valiba – Centro Uno, à Full-Reuenthal (Argovie, Suisse) – a été officiellement mise en service et a suscité un vif intérêt de la part des exploitants d'installations d'incinération de déchets. Actuellement, il existe un potentiel d'exploitation de 5 à 7 usines sur le territoire suisse. L'entretien et l'exploitation des usines créent des emplois supplémentaires pour les collectivités locales.

### **Blauwwind, Borssele III & IV (2,6% du total des actifs d'infrastructure equity sous gestion)**

Blauwwind possède et exploite le parc éolien offshore Borssele III & IV d'une puissance installée de 731,5 MW. D'une superficie de 146 km<sup>2</sup>, le parc éolien comprend 77 turbines, produisant de l'énergie renouvelable pour environ 800 000 foyers aux Pays-Bas. Les 2,5 TWh d'énergie propre produite chaque année représentent environ 2,5% de la demande d'électricité aux Pays-Bas.

En collaboration avec nos partenaires, nous avons mis sur pied une équipe de direction qui supervise l'exploitation sûre et efficace du parc éolien. L'équipe tient compte de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement comme des activités commerciales majeures. Le consortium s'engage donc à atteindre un « Goal Zero », par lequel l'entreprise s'assure qu'il n'y a aucun dommage pour les personnes et l'environnement, tout en exploitant le site conformément aux autorisations délivrées.

En vue d'atteindre cet objectif, Blauwwind a mis en place un code de conduite qui accorde une attention accrue à la sécurité. En novembre 2023, Blauwwind a franchi une étape importante en passant 500 jours sans LTI (heures perdues en raison de blessures) grâce aux changements apportés à ses processus opérationnels.

Blauwwind reconnaît l'importance de la mer du Nord et s'engage à protéger et à soutenir l'environnement marin. A ce titre, Blauwwind participe à un projet pilote visant à placer des huitres plates sur certains monopiles des éoliennes et est prête à envisager d'autres initiatives, comme la culture d'algues entre les éoliennes.

Le parc Borssele III & IV souhaite également réduire son impact sur la nature. A l'été 2023, le parc éolien a été fermé pour la première fois afin de protéger les oiseaux lors des grandes migrations. En collaboration avec le gouvernement, des universités et d'autres exploitants de parcs éoliens offshore, les schémas des grandes migrations feront l'objet de recherches plus poussées afin d'améliorer leur détection tout en limitant le plus possible les périodes d'arrêt des parcs éoliens.

Exploité depuis 2021, le parc éolien offshore de Borssele est devenu un pilier clé de la mise en œuvre de l'accord énergétique néerlandais pour une croissance durable, qui encourage le développement d'énergies renouvelables aux Pays-Bas.



Eoliennes du parc éolien offshore Borssele III & IV en mer du Nord néerlandaise. Source: Blauwwind

### **Brisa (3,4% du total des actifs d'infrastructure equity sous gestion)**

Brisa est le plus grand concessionnaire de routes à péage au Portugal. Son réseau s'étend sur un total d'environ 1575 km, soit plus de la moitié de la distance totale parcourue à l'échelle nationale et une grande partie du réseau routier à péage du pays. Chaque année, plus de 4,2 millions de clients empruntent les autoroutes Brisa – l'entreprise constitue ainsi l'épine dorsale du système routier portugais. Le réseau traverse 12 des 18 régions portugaises et relie la principale route nationale commerciale de Porto à Lisbonne avec deux accès majeurs à l'Espagne et au réseau routier transeuropéen.

Le développement durable fait partie des valeurs d'entreprise de Brisa, et l'entreprise vise à ouvrir la voie vers une économie neutre en carbone en s'appuyant sur des objectifs scientifiques (SBT). La société s'engage à établir des rapports ESG, qui sont examinés et évalués par leGRESB – avec une note actuelle de 98/100. Elle aspire à atteindre l'objectif net zéro d'ici 2040 afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et a mis en place une initiative d'impact positif sur la nature d'ici 2030 afin d'enrichir la biodiversité, stocker le carbone, purifier l'eau et réduire le risque de pandémie.



Tronçon de l'autoroute A1 reliant l'axe principal Lisbonne-Porto.  
Source: Brisa

Brisa estime que l'entreprise joue un rôle crucial en soutenant les objectifs climatiques dans le cadre de la transition vers la mobilité électrique. L'entreprise plaide pour l'accélération de celle-ci afin de décarboner le transport routier en particulier. Elle s'oriente vers la promotion des véhicules électriques (VE) à un rythme croissant et, à l'avenir, vers d'autres véhicules non alimentés aux combustibles fossiles tels que les voitures à hydrogène. L'engagement de Brisa en faveur de l'électrification des transports est inconditionnel, mais dépend de la disponibilité des VE, de leur adoption et du taux de remplacement des véhicules. De plus, cette démarche est largement tributaire des incitations gouvernementales pour l'acquisition de véhicules neufs.

Brisa estime que la bonne mise en œuvre de son programme ESG passera par plusieurs catalyseurs organisationnels. Parmi eux figurent la gouvernance, la comptabilité et la finance durables, l'habilitation technologique, la formation et la communication, ainsi que le reporting et les affiliations. La société a défini des principes ESG spécifiques à chaque secteur de l'organisation, qui feront l'objet d'un suivi et d'une révision réguliers. Brisa s'est engagée à mettre pleinement en œuvre son programme ESG d'ici 2030.

### Helrom (0,5% du total des actifs d'infrastructure equity sous gestion)

Helrom est un opérateur ferroviaire intégré verticalement qui possède, entre autres services, une technologie brevetée de chargement de wagons. Cette technologie est très efficace dans son domaine, car elle ne nécessite ni grue ni infrastructure étendue de terminaux pour fonctionner, et est exceptionnellement évolutive. Helrom exploite avec succès son premier corridor ferroviaire, entre Düsseldorf et Vienne, depuis janvier 2021, et prévoit de l'étendre à d'autres.

Aujourd'hui, 77% du fret européen passe par la route, contre seulement 17% par le rail; 2% seulement des remorques routières sont transportées par voie ferrée. Helrom soutient une économie neutre en carbone, qui a besoin d'une révolution dans le transport de marchandises, avec de nouveaux concepts de transport. Le passage de la route au rail est essentiel, car le transport routier génère en moyenne 6,5 fois plus de CO<sub>2</sub> par tonne et par kilomètre que le transport ferroviaire. Il est responsable d'environ 20% des émissions mondiales de carbone. Les objectifs climatiques ne peuvent être atteints qu'en réorientant le flux de marchandises vers des modes de transport peu polluants, comme le rail.

Le modèle commercial d'Helrom consiste à développer ses services en maximisant le kilométrage ferroviaire et en minimisant le kilométrage routier. Parallèlement, l'entreprise met l'accent sur l'utilisation de l'énergie verte pour ses services ferroviaires et ses activités de pôle. En outre, la modernisation de sa flotte vers des tracteurs terminaux électriques est en cours.

En étroite collaboration avec l'agence pour l'environnement autrichienne (UBA), Helrom a développé un processus de certification des émissions de CO<sub>2</sub> économisées grâce à ses activités début 2023. Cela permet à l'entreprise de calculer avec précision les coefficients d'émission spécifiques pour le service Helrom Trailer Rail et pour un camion diesel équivalent et de déterminer les économies de CO<sub>2</sub> au cas par cas.

En décembre 2022, la direction d'Helrom a validé un code de conduite qui décrit la politique environnementale de l'entreprise. En outre, une charte relative aux principes de développement durable – reflétant les approches du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) – a été signée par son conseil de surveillance. D'autres politiques seront ajoutées à mesure que la gouvernance d'entreprise se développera.



Essais des wagons pendant le processus de chargement. Source: Helrom



Opérations de déchargement dans un terminal. Source: Helrom

## *Investissements durables pour les portefeuilles de valeurs mobilières*

*En tant que gérants d'actifs, nous attachons une grande importance à la définition de l'investissement durable. D'une part, chez Swiss Life Asset Managers, nous donnons la priorité aux investissements durables mesurables et rigoureux, renforçant nos stratégies d'investissement ESG et à impact. D'autre part, l'environnement réglementaire laisse une marge d'interprétation et exige donc que l'évaluation des investissements soit définie avec précision et transparence quant à leur contribution (ou absence de contribution) à un avenir durable. Ce chapitre donne un aperçu de notre approche pour nos investissements institutionnels.*

### **Contexte réglementaire**

Le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un texte clé introduit par l'Union européenne en 2019 afin d'améliorer la transparence et la normalisation des informations fournies par les acteurs des marchés financiers sur les facteurs de durabilité et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En garantissant la transparence, il favorise la réorientation du capital vers une croissance durable et permet aux clients de prendre des décisions d'investissement durables mieux éclairées.

Le SFDR exige des acteurs des marchés financiers qu'ils décrivent leur approche de développement durable dans leurs décisions d'investissement de manière détaillée et cohérente, afin de promouvoir la transparence et de prévenir l'écoblanchiment. En tant que pilier essentiel, ce règlement exige des annexes dédiées au prospectus et au rapport annuel pour les produits d'investissement, tels que les fonds. Dans ces annexes, il convient d'indiquer si le fonds a un « objectif d'investissement durable » et, dans l'affirmative, d'indiquer un engagement quantitatif. Bien que l'article 2(17) du règlement SFDR définisse un « investissement durable », il ne prescrit aucune approche spécifique ni aucun critère minimal pour qualifier un investissement de durable, c'est-à-dire contribuer à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice significatif, et respecter une bonne gouvernance. Par conséquent, chaque gestionnaire de placements qui vise un objectif d'investissement durable quantifié pour ses fonds doit publier sa méthodologie pour garantir transparence et fiabilité.

En outre, le développement durable joue un rôle clé dans l'évaluation des préférences des clients en matière de développement durable dans le cadre du règlement délégué MiFID II. En effet, ce dernier a été modifié afin d'intégrer les facteurs de durabilité dans les préférences des clients lors du processus de conseil en investissement. Les nouvelles « préférences en matière de durabilité » désignent le choix du client d'intégrer ou non le développement durable dans ses investissements et, le cas échéant, dans quelle mesure. Celles-ci comprennent notamment :

- a. investir une part minimale dans des investissements durables sur le plan environnemental tels que définis par le règlement taxonomie de l'UE ;



- b. investir une part minimale dans des investissements durables tels que définis par le règlement SFDR;
- c. envisager des investissements qui tiennent compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

En ce qui concerne l'alinéa b), un cadre cohérent et transparent pour évaluer l'investissement durable est indispensable.

### Notre définition en détail

Swiss Life Asset Managers adopte une approche globale en matière d'investissement durable qui couvre les investissements contribuant à des objectifs environnementaux et/ou sociaux. La définition est étroitement alignée sur les trois piliers décrits à l'article 2(17) du règlement SFDR et suit une méthodologie à trois niveaux:

1. Contribution à un objectif environnemental ou social
2. Ne cause aucun préjudice important (DNSH)
3. Bonne gouvernance

Il convient de noter que les critères de Swiss Life Asset Managers pour définir l'investissement durable s'inspirent principalement des règles établies dans le Rulebook ESG de Swiss Life Asset Managers. Nous nous concentrons sur différents domaines et ensembles de données, en fonction des classes d'actifs, afin d'évaluer la contribution d'un investissement au développement durable. L'évaluation de la crédibilité et de la maturité des engagements «net zéro» constitue l'évaluation de base, en particulier pour les actions et les obligations d'entreprises. Sur la base d'une analyse approfondie des politiques et engagements «net zéro», de la portée et du niveau de l'objectif et d'un facteur de crédibilité par rapport à l'atteinte de l'objectif, une entreprise émettrice peut être définie comme contribuant (ou non) à la transition vers une économie décarbonée et, par extension, comme répondant (ou non) à un objectif environnemental en matière d'investissements durables. Cela fournit donc un signal binaire. Pour les obligations thématiques, le signal de ce premier niveau est chiffré, puisque l'évaluation de l'utilisation du produit des obligations vertes, sociales et durables est attribuée au prorata comme une contribution substantielle.

Une fois identifiées les valeurs mobilières contribuant à un objectif de durabilité, le second niveau, l'évaluation «do no significant harm» (DNSH, «ne cause aucun préjudice important»), s'applique au niveau de l'entreprise. En intégrant les facteurs ESG au niveau de l'entreprise, cette approche globale garantit l'alignement sur l'objectif de développement durable en évitant les impacts négatifs significatifs sur un autre objectif environnemental et/ou sociétal. Pour ce faire, nous prenons en compte les PAI et vérifions que les investissements respectent certains critères minimaux (p. ex. Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales). Notre évaluation intègre des facteurs tels que les signaux de controverse, les scores ESG, le score PAI interne ou la contribution négative du revenu aux ODD.

Enfin, pour compléter l'évaluation et qualifier un investissement comme durable selon la définition du SFDR, le troisième niveau de notre approche se concentre sur la gouvernance d'entreprise au niveau des émetteurs. La bonne structure de gestion, les pratiques de rémunération et le respect des obligations fiscales sont pris en compte dans l'évaluation du score du pilier gouvernance, tandis que les relations avec le personnel sont évaluées au travers du pilier social du score ESG. C'est pourquoi les entreprises affichant un mauvais score en matière de gouvernance, de mauvais scores ESG ou des controverses liées au Pacte mondial des Nations Unies ne peuvent pas être considérées comme des investissements durables.

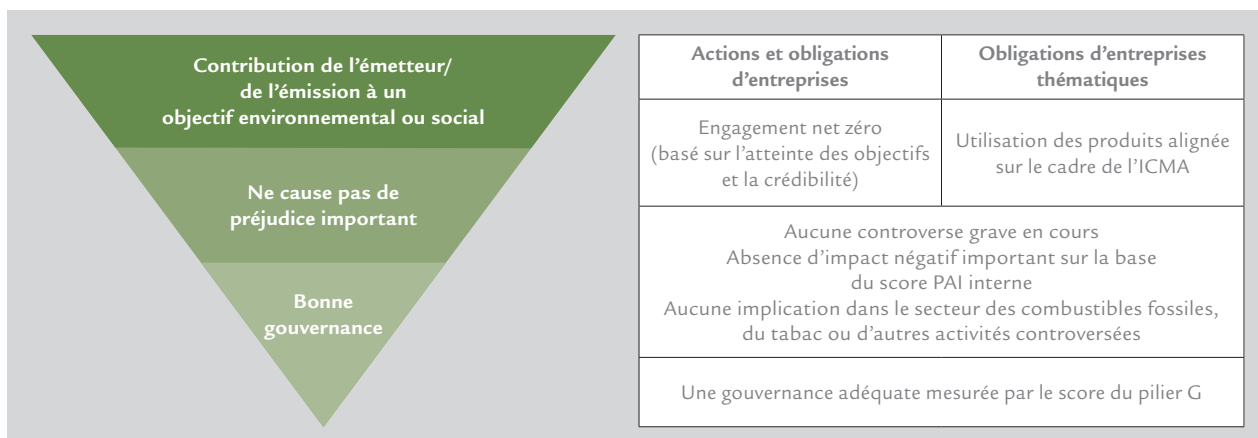
En résumé, l'approche à trois niveaux de Swiss Life Asset Managers en matière d'investissement durable est conçue pour relever les défis permanents et répondre aux attentes changeantes dans le cadre réglementaire. Elle offre également la possibilité d'ajouter d'autres objectifs d'investissement durable afin de déterminer les contributions substantielles lorsque les données appropriées sont disponibles.

### Limites

Swiss Life Asset Managers admet qu'il est important de souligner les limites potentielles de son cadre. L'absence de définitions et de paramètres normalisés dans le domaine de l'investissement durable constitue un défi de taille, ce qui complique les comparaisons entre les professionnels du secteur. Garantir la disponibilité de données ESG fiables et complètes constitue un obstacle supplémentaire. Les données ESG peuvent ne pas toujours être facilement accessibles pour tous les investissements, ce qui pourrait conduire à passer à côté de certaines opportunités en la matière.

En outre, l'adaptation à l'évolution des normes réglementaires exige que le cadre d'investissement durable soit régulièrement modifié pour en garantir la conformité. Enfin, la disponibilité limitée de données historiques sur les investissements durables est problématique quand il s'agit de prévoir précisément le rendement à long terme et évaluer la durabilité des stratégies d'investissement au fil du temps.

### Aperçu de la définition de l'investissement durable à trois niveaux de Swiss Life Asset Managers pour les entreprises



Source : Swiss Life Asset Managers

Pour gérer ces difficultés, Swiss Life Asset Managers s'efforce de suivre activement les évolutions du secteur, d'affiner ses processus de collecte de données, de suivre l'évolution de la réglementation et de maintenir la flexibilité de son approche. En relevant ces défis activement, Swiss Life Asset Managers vise à renforcer l'intégrité et l'efficacité de son cadre d'investissement durable.

### **Applications concrètes de notre définition de l'investissement durable**

Les trois cas d'utilisation spécifiques suivants décrivent les domaines dans lesquels Swiss Life Asset Managers examine actuellement si la définition d'investissement durable s'applique :

1. **Évaluation et optimisation du portefeuille :** l'utilisation de critères d'investissement durable pour analyser les participations en portefeuille permet de quantifier la part des investissements durables dans le produit de placement. Par la suite, cette évaluation facilite la fixation d'objectifs. Le gestionnaire de portefeuille peut en bout de ligne affiner l'allocation d'investissements durables du portefeuille pour l'aligner sur ces objectifs.
2. **Reporting et communication clients :** dans le reporting ESG, le ratio d'investissement durable sert d'outil de communication transparente sur les attributs de développement durable d'un portefeuille. L'objectif principal de ce reporting est de révéler le degré d'alignement sur les préférences en matière de durabilité spécifiées par le client conformément au règlement MiFID II et d'orienter les discussions sur l'adéquation des investissements.
3. **Gestion des risques et conformité :** la définition et la publication exhaustives de la méthodologie utilisée pour évaluer les investissements durables contribuent à atténuer les risques liés à la non-conformité et aux atteintes potentielles à la réputation. Cela est d'autant plus important que l'intégration d'objectifs d'investissement durable au niveau du portefeuille doit figurer dans les prospectus et autres informations à fournir.

Ces cas d'utilisation illustrent les différentes façons dont la définition de l'investissement durable est mise en œuvre, de l'optimisation du portefeuille à la communication avec la clientèle en passant par la gestion des risques. En intégrant une définition étayée aux différentes étapes du processus d'investissement, Swiss Life Asset Managers entend renforcer son engagement en faveur de pratiques durables et s'aligner sur les attentes changeantes des investisseurs et des régulateurs en matière d'investissement durable.

## *Engagement ESG chez Swiss Life Asset Managers : bilan d'étape*

*Chez Swiss Life Asset Managers, les activités d'engagement font partie intégrante de notre approche d'investissement responsable. Nous exerçons nos droits d'actionnaire dans le cadre de notre obligation fiduciaire en cherchant activement à collaborer avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, les locataires et les autres parties prenantes concernées pour relever les défis de l'ESG tout en préservant les intérêts financiers de notre clientèle.*

Notre parcours d'activités d'engagement ESG repose sur la définition de notre approche d'investissement responsable à cinq piliers<sup>14</sup>, l'un d'eux étant constitué par les activités d'engagement. Nous l'avons renforcé par notre adhésion à des organisations internationales qui fixent les principes et les normes en la matière, telles que les Principes pour l'investissement responsable (PRI)<sup>15</sup> des Nations Unies (adhésion en 2019) et l'International Corporate Governance Network (ICGN, rejoint en 2018)<sup>16</sup>. Depuis 2020, nous exerçons systématiquement les droits de vote par procuration au sein de notre portefeuille de valeurs mobilières. Un facteur clé à cet égard est l'analyse de l'ensemble des éléments de vote liés à des thèmes environnementaux ou sociaux, tels que le changement climatique ou les droits de l'homme. En 2020, nous avons également entamé des dialogues avec certaines sociétés cotées, dont nous avons rendu compte dans nos rapports d'engagement et de vote aux assemblées générales 2021 et 2022.

### **Etapes clés en 2023**

Swiss Life Asset Managers a conscience de ses engagements et des défis à venir. Elle a donc pris part à plusieurs initiatives visant à renforcer ses pratiques d'engagement. Cela comprend l'établissement de cinq piliers pour un cadre crédible et fiable qui appuie le respect des normes et principes internationaux ainsi que l'atteinte des objectifs de développement durable : 1. gouvernance, 2. engagement, 3. vote, 4. initiatives de collaboration et 5. publication et rapports.

Le cadre général de gouvernance pour nos thèmes d'engagement généraux et spécifiques aux actifs a été défini. L'une des évolutions notables a été la création d'un comité chargé de l'engagement au niveau des valeurs mobilières (ESG Securities Engagement Committee), organe décisionnel pour les questions d'engagement liées aux valeurs mobilières. Il convient de souligner que les comités ESG existants ont continué de se saisir des thèmes de l'immobilier et de l'infrastructure equity. De plus, afin de favoriser les discussions et les alignements continus, nous avons mis sur pied le Working Group on Stewardship & Securities. Ce groupe de travail se

<sup>14</sup> Vous trouverez de plus amples informations sur notre approche d'investissement responsable dans notre Politique d'investissement responsable, voir [https://www.swisslife-am.com/content/dam/slam/documents\\_publications/slam\\_approach\\_to\\_responsible\\_investment/ri-approach/ri-policy-23-fr.pdf](https://www.swisslife-am.com/content/dam/slam/documents_publications/slam_approach_to_responsible_investment/ri-approach/ri-policy-23-fr.pdf).

<sup>15</sup> Principe 2 des PRI : « Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG aux politiques et procédures en matière d'actionariat. »

<sup>16</sup> Une liste complète de nos adhésions se trouve sur notre site web : [www.swisslife-am.com/active-stewardship](http://www.swisslife-am.com/active-stewardship)

réunit tous les mois pour offrir une tribune dédiée aux discussions sur les questions d'engagement liées aux valeurs mobilières. Parallèlement, un examen approfondi des politiques d'engagement et de vote de la division de Swiss Life Asset Managers a été mené, avec pour objectif de garantir l'alignement sur les principes internationaux en la matière. Cet alignement a compris l'adhésion aux Global Stewardship Principles de l'ICGN et aux PRI de l'ONU.

Concernant l'engagement, nous avons défini une stratégie pour les valeurs mobilières, basée sur l'engagement thématique d'une part et sur l'engagement d'incident d'autre part, à savoir lorsque des sociétés détenues ne respectent pas notre approche d'investissement responsable. Le déploiement de la feuille de route de l'engagement pour 2023 a commencé. Il comprend notamment le lancement du programme « Net Zero by 2050 », une composante majeure de l'engagement de Swiss Life Asset Managers en faveur du développement durable. Il est conforme à notre engagement NZAMi soumis en avril de l'exercice sous revue, dans lequel nous nous sommes engagés à nouer un dialogue avec au moins 20 sociétés en portefeuille sur cette question d'ici 2025. S'agissant des activités d'engagement préexistantes, Swiss Life Asset Managers a recensé ses efforts en matière d'immobilier et d'infrastructures, en s'appuyant sur cela pour de futures améliorations.

En matière de vote, nous avons collaboré avec le prestataire de services auquel nous recourons pour l'exécution de nos activités de vote, Institutional Shareholder Services (ISS), pour mettre en œuvre une nouvelle politique de vote sur mesure et modifier notre processus de vote en conséquence.

Concernant les initiatives de collaboration, en 2023, nous avons poursuivi notre engagement avec CA100+, tandis qu'une de nos entités juridiques a signé la Finance for Biodiversity Pledge<sup>17</sup>.

Enfin, nous avons contribué à la publication d'informations et à des rapports dans le cadre de nos activités d'engagement, dont le Rapport d'engagement et de vote aux assemblées générales 2022. Ce rapport exhaustif constitue une amélioration comparée aux versions précédentes, mettant en évidence l'engagement de l'organisation en faveur de la transparence et de la responsabilité.

Une plus grande collaboration avec d'autres investisseurs, le renforcement de notre participation aux organisations et l'extension de nos activités d'engagement thématiques joueront un rôle clé dans l'expansion et l'efficacité dans ce domaine. Parallèlement, nous pourrions ainsi rester totalement transparents envers nos clients et parties prenantes concernant nos activités d'engagement et de vote.

<sup>17</sup> Swiss Life Asset Managers France est signataire officiel du Finance for Biodiversity Pledge.

## *Conclusion*

La transition vers une économie durable ne se fera pas nécessairement en douceur et se caractérise par une grande incertitude. Il s'agit également d'un processus qui nous fait mûrir en tant qu'acteurs du marché. Nous poursuivrons donc nos efforts pour anticiper les difficultés, agir de manière responsable en tant que gérants d'actifs et jouer notre rôle dans la transition vers un avenir plus durable. Cela signifie rendre notre modèle économique actuel pérenne tout en promouvant des innovations qui soutiennent la transition vers une économie durable. C'est la voie que nous avons choisie pour participer à la construction d'un avenir durable.

## Contact

Swiss Life Investment Management Holding SA  
 General-Guisan-Quai 40  
 Case postale  
 CH-8022 Zurich  
 Tél.: +41 43 284 77 09  
 www.swisslife-am.com

## Mentions légales

**Editeur :** Swiss Life Investment Management Holding SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich · **Comité éditorial :** Seraina Scherrer, Noemi Spescha · **Auteurs :** Daniela Lüscher, Erich Weihs, Miriam Gassner, Rico Keller, Vanessa Nagel · **Mise en page / conception :** n c ag, In der Luberzen 25, 8902 Urdorf · **Photo de couverture :** AdobeStock  
 © Swiss Life Investment Management Holding SA, avril 2024

Ce produit a été imprimé sur du papier provenant d'une gestion responsable des forêts. Il s'agit d'un produit neutre sur le plan climatique.



## Clause de non-responsabilité

Bien que les fournisseurs d'informations de Swiss Life Investment Management Holding SA, y compris, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'ensemble des données contenues dans le présent document, et les Parties ESG déclinent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre propre usage interne, elles ne doivent pas être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas servir de base ou de composant à des instruments, produits ou indices financiers. Par ailleurs, aucune de ces informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quelles valeurs mobilières acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions résultant des données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, moraux, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Cette publication a été élaborée à l'aide d'informations fournies par MSCI Real Estate ou ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations. Bien que les fournisseurs d'informations de Swiss Life Investment Management Holding SA, y compris, mais sans s'y limiter, MSCI Real Estate et ses sociétés affiliées (les « Parties de MSCI Real Estate »), obtiennent des informations (les « Informations ») de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties de MSCI Real Estate ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'ensemble des données contenues dans le présent document, et les Parties de MSCI Real Estate déclinent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre propre usage interne, elles ne doivent pas être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas servir de base ou de composant à des instruments, produits ou indices financiers. Par ailleurs, aucune de ces informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quelles valeurs mobilières acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties de MSCI Real Estate ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions découlant des données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, moraux, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Lorsque la publication renvoie à des données du GRESB, tous les droits de propriété intellectuelle sur ces données appartiennent exclusivement à GRESB BV. Tous droits réservés. GRESB BV n'assume aucune responsabilité envers quiconque (y c. les personnes physiques, organes ou entités non constituées) pour les pertes, dommages, coûts, dépenses ou autres passifs dus à l'utilisation ou au recours à des informations afférentes.

## Publié et approuvé par l'équipe ESG de Swiss Life Investment Management Holding SA, Zurich

Ce document constitue un support publicitaire et ne divulgue pas toutes les informations pertinentes concernant les sujets abordés. Bien que nos prévisions soient basées sur des sources considérées comme fiables, aucune garantie ne saurait être donnée quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations utilisées. Swiss Life Investment Management Holding SA ne sera tenue responsable d'aucune perte financière, erreur et/ou action en découlant. Le présent document contient des informations prospectives reflétant nos opinions, attentes et projections actuelles. Toutefois, différents risques, incertitudes et autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des écarts significatifs entre l'évolution et les résultats effectifs et nos prévisions. Nous ne nous engageons ni à les réviser, ni à les actualiser. Le présent document ne constitue ni une offre d'émission ou de vente ni une incitation ou une offre pour la souscription ou l'acquisition de parts, d'unités ou d'autres participations financières à des investissements ou pour la fourniture d'un quelconque service financier. Le présent document est fourni à chaque destinataire à titre purement informatif et ne constitue pas une recommandation personnelle d'investissement. La source de toutes les données, images et illustrations (sauf indication contraire) est Swiss Life Investment Management SA, ou une autre entité du groupe Swiss Life.

**France :** la présente publication est distribuée en France par Swiss Life Asset Managers France, 2bis, boulevard Euroméditerranée, F-13236 Marseille et 153, rue Saint-Honoré, F-75001 Paris à ses clients et clients potentiels. **Allemagne :** la présente publication est distribuée en Allemagne par Swiss Life Asset Managers Luxembourg, succursale allemande, Hochstrasse 53, D-60325 Frankfurt am Main et BEOS AG, Kurfürstendamm 188, D-10707 Berlin. **Luxembourg :** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers Luxembourg S.A., 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg. **Royaume-Uni :** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers UK Limited, 55 Wells St, London W1T 3PT. **Suisse :** la présente publication est distribuée par Swiss Life Investment Management Holding SA, General-Guisan-Quai 40, CH-8022 Zurich. **Norvège :** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers Holding Nordisk AS, Haakon VII's gt 1, NO-0161 Oslo. **Italie :** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers Luxembourg, succursale italienne, Via San Prospero 1, 20121 Milano (MI), Italia.

*Nous permettons à chacun  
de vivre selon ses propres choix.*